

## Communiqué de presse

# L'éducation en vue d'un développement durable fait école

**Berne, Maison des cantons, le 5 juin 2013 -- éducation21, le nouveau centre de compétences pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD), se présente aujourd'hui au public : sur mandat des cantons, de la Confédération et de la société civile, éducation21 promeut et soutient l'EDD dans le système suisse d'éducation.**

L'EDD apporte l'idée directrice d'un développement durable dans le système scolaire. éducation21 concentre cette tâche en Suisse et propose ses prestations aux enseignant-e-s, aux écoles, aux hautes écoles pédagogiques et aux autorités de l'enseignement en tant que centre de services et de compétence. Pour les services de la Confédération, les organisations de la société civile et d'autres initiatives dans le domaine de l'EDD, éducation21 fait office d'interface avec le secteur de l'enseignement.

Isabelle Chassot, conseillère d'Etat fribourgeoise et présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) : « *La conférence de presse d'aujourd'hui n'a donc pas pour objectif d'introduire un nouveau thème dans les programmes scolaires. Elle marque en revanche le renforcement du soutien apporté aux écoles pour l'intégration de l'EDD à l'enseignement: dorénavant, un seul et même centre national de compétence et de services coordonnera les prestations destinées aux écoles et apportera son expertise à la formation des enseignants.* »

### Développement de l'offre actuelle et élaboration de nouvelles offres

éducation21 développe les programmes de la Fondation suisse d'Education pour l'Environnement (FEE) et de la Fondation Education et Développement (FED), qui ont travaillé, jusqu'à fin 2012, pour l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et la Direction du développement et de la coopération (DDC). L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a participé à la création de la nouvelle fondation et ouvre ainsi le domaine de l'EDD à ses engagements antérieurs dans le domaine de l'éducation. Promotion santé Suisse soutient éducation21 au moyen d'un don. Il est également prévu d'ouvrir d'autres volets en matière d'éducation tels que l'éducation à la citoyenneté (y c. sur les droits humains) et l'éducation dans le domaine de l'économie durable, ainsi que de développer de nouveaux programmes.

Martin Dahinden, directeur de la DDC : « *A travers leur soutien, les trois services fédéraux fournissent une contribution à la mise en place d'un avenir durable et solidaire. L'EDD prépare les enfants et les adolescent-e-s à maîtriser les défis à venir aux plans sociétal, économique et écologique. Nous attendons d'éducation21 des prestations de qualité pour les écoles et les enseignant-e-s.* »

L'EDD est considérée comme une attente interdisciplinaire au système suisse d'éducation. L'intégration se fait progressivement : le Plan d'étude romand (PER) prévoit déjà l'EDD ; celle-ci doit également être intégrée dans le Lehrplan 21 de Suisse alémanique et le plan d'étude du Tessin pour l'école obligatoire.

éducation21

Paketpost- und Standortadresse | Monbijoustrasse 31 | 3011 Bern  
Briefpostadresse | Postfach 8366 | 3001 Bern  
T +41 (0)31 389 20 20 | F +41 (0)31 389 20 29 | [info@education21.ch](mailto:info@education21.ch)  
[www.education21.ch](http://www.education21.ch)

Bern | Lausanne | Lugano | Zürich

Elisabeth Baume-Schneider, présidente du conseil de fondation, ministre de l'éducation du canton du Jura : « Des thèmes d'actualité tels que le changement climatique, les migrations, la consommation, les droits humains touchent les êtres humains, la société, les élèves et l'école. Depuis toujours, ces thèmes sont intégrés dans l'enseignement par des enseignantes et enseignants compétents, nous en sommes conscients. Avec éducation21, la société civile, la Confédération et les Cantons créent une structure permanente de soutien au service des écoles, le développement de la qualité pédagogique ainsi que la formation et la formation continue des enseignant-e-s. »

### Un centre de services pour l'école et l'enseignement

Avec des sites à Berne, Lausanne, Lugano et Zurich, la fondation éducation21 est présente dans toutes les régions linguistiques. Sous la direction du directeur Jürg Schertenleib, une quarantaine de collaborateurs et collaboratrices travaillent à tous les niveaux du système éducatif. L'évaluation et la vente de moyens d'enseignement, les aides financières pour des projets d'écoles et de classes, un portail Internet ainsi qu'un journal pratique sont des prestations qui sont d'ores et déjà à disposition des enseignant-e-s. Jürg Schertenleib : « éducation21 veut aussi être une plateforme pour les offres des acteurs en EDD et s'appuie sur la collaboration, la coordination et la mise en réseau. C'est ainsi que l'EDD sera promue et soutenue en Suisse au-delà de 2014, fin de la Décennie de l'ONU. Non seulement l'école obligatoire, mais également le Postobligatoire doit pouvoir profiter de ce soutien. En automne 2014, éducation21 organisera une grande conférence spécialisée à l'occasion de la fin de la Décennie. »

\*\*\*\*\*

#### Education en vue d'un développement durable

- 1987 : le **rappor Brundlandt** « Notre avenir à tous » formule le principe directeur du développement durable : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »
- Avec le **Sommet de la Terre, en 1992 à Rio de Janeiro**, le principe du développement durable a été ancré dans l'Agenda 21 en tant que principe directeur normatif et international de la communauté des nations.
- Depuis 1999, le principe du développement durable est ancré dans la **Constitution fédérale** (art. 2, al. 2 Cst., art. 73 Cst.) en tant que cadre d'action pour la société, l'environnement et l'économie. Il figure également dans de nombreuses constitutions cantonales.
- Le **20 décembre 2002**, les Nations Unies ont déclaré la **décennie de l'éducation en vue d'un développement durable** pour les années 2005 à 2014 et ont chargé l'UNESCO de sa direction.
- Avec le **plan de mesures 2007 – 2014**, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et sept services fédéraux de la Conférence suisse de coordination EDD (CC EDD) ont posé la première pierre pour la concrétisation de l'EDD à tous les niveaux du système suisse d'éducation. Ce plan veut contribuer, au niveau national, à l'intégration de l'EDD dans le système d'éducation au moyen de quatre mesures et de projets correspondants : l'EDD doit être intégrée dans les plans d'étude, dans la formation des enseignants et dans le développement de la qualité des écoles. La mesure 4 concerne les objets en cours de la législation fédérale et les relations internationales.

**Le développement durable** est considéré par la communauté des nations comme un processus de conception de la société. Il doit assurer la qualité de vie de la génération actuelle sans enlever aux générations à venir les possibilités de concevoir leur propre avenir. L'objectif est d'assurer l'équité entre les générations, les nations et les cultures. Cette évolution passe par l'**éducation**. Il s'agit d'acquérir des connaissances et des valeurs, et d'apprendre les comportements et les styles de vie nécessaires pour un avenir qui vaille la peine d'être vécu et un changement sociétal positif. L'objectif est d'assurer l'acquisition de compétences permettant de relever les défis à venir. Une réflexion et une action orientées vers l'avenir, la participation et la gestion des conflits en matière d'objectifs font partie des compétences types.

\*\*\*\*\*

#### Pour tout complément d'information :

Jürg Schertenleib, directeur T 031 321 00 21 [juerg.schertenleib@education21.ch](mailto:juerg.schertenleib@education21.ch)  
Ueli Anken, responsable communication T 031 321 00 18 [ueli.anken@education21.ch](mailto:ueli.anken@education21.ch)